

Interpellation à la municipalité en vue du Conseil Communal du 5 décembre

Aigle, Ville du (vol de) vélo?

Les vols de vélo, électriques ou non, se multiplient à Aigle. Les personnes lésées, si elles s'adressent à la Police, sont invitées à rentrer chez elles pour déposer plainte par internet, pour autant qu'elles aient noté le numéro de châssis, ou à consulter le site de l'entreprise s'occupant des vélos « trouvés », afin de pouvoir peut-être le racheter à bas prix. Les conséquences, en termes de promotion de la mobilité douce, sont regrettables. Outre les personnes privées de leur vélo, ou désormais inquiètes de l'utiliser pour leurs petits trajets à Aigle, certains parents dont les enfants se sont fait voler leur vélo à l'école les conduisent désormais en voiture, ne voulant pas reprendre ce risque.

La question de la prévention reste une responsabilité des pouvoirs publics, d'autant plus si l'on souhaite privilégier la mobilité douce. Or, aucune démarche particulière ne semble figurer à l'agenda pour contrer l'augmentation de ce problème. La non-action suite à des infractions, ou en prévention de celles-ci, encourage la récurrence, qu'il s'agisse de vols d'usage, ou de vols organisés. Or, si le sentiment d'impunité se développe aisément, il est par la suite plus difficile de le combattre.

Cette problématique spécifique interroge également l'état du projet de police de proximité: de plus en plus de personnes s'étonnent de ne plus voir patrouiller les forces de l'ordre à pieds ou à vélo (peut-être ont-ils aussi été volés ?), alors que leur passage, en soirée notamment, a un effet apaisant sur la population, en particulier les fin de semaine, entre 21h00 et minuit.

Au vu de ce qui précède, nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) Quelles démarches sont-elles envisagées pour éviter que les vols d'usage et les vols organisés de vélos continuent à se multiplier?
- 2) Où en est le projet de Police de proximité à Aigle? Comment la municipalité souhaite-t-elle l'encourager?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour ses réponses complètes.

Marco Allenbach

